



## **Appel à la mobilisation des retraité-e-s le 4 février**

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL ont appelé à un processus de mobilisations et initiatives durant le mois de janvier. Pour la santé le 21, l'éducation nationale le 26 et l'énergie le 28 janvier. Et tous ensemble le 4 février !

Les retraités sont directement concernés par ces mobilisations. En premier lieu dans le secteur de la santé où le gouvernement tarde à prendre les mesures pour éviter l'engorgement des services de réanimation et à créer les emplois nécessaires dans les hôpitaux, les maisons de retraite ou l'accompagnement des malades et des personnes en perte d'autonomie.

La situation faite à la jeunesse leur est également insupportable. Leurs enfants et petits-enfants se voient plongés dans une grande précarité. Selon un récent sondage, 47% des jeunes s'inquiètent pour leur emploi et le taux de chômage des jeunes a dépassé les 20%. Les étudiants vivent les difficultés à suivre les cours à distance, la peur de l'échec et une détresse psychologique forte.

La libéralisation rampante du marché de l'énergie a conduit à une augmentation du prix de l'électricité de 50% en 10 ans, pénalisant durement les ménages et particulièrement les retraités disposant de petites pensions.

Alors que le redémarrage de notre économie exige une augmentation du pouvoir d'achat des salariés comme des retraités, le gouvernement annonce, pour 2021, une revalorisation du SMIC en dessous de 1% et de 0,4 % des pensions après des années de blocage. Ce faisant, il prive la Sécurité sociale de ressources supplémentaires pour financer la protection sociale et les retraites.

L'UCR-CGT fait siennes les revendications des syndicats et des organisations de jeunesse. Elle appelle l'ensemble des retraités à se joindre aux initiatives engagées durant le mois de janvier et à la convergence de ces actions le 4 février, pour exiger 100 € tout de suite et 300 € d'augmentation des pensions en 2021. Elle les invite à signer massivement la pétition « Ne touchez pas au pouvoir d'achat des retraité-e-s ! » auprès de ses militants ou sur le site internet de l'UCR CGT : [www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)

L'UCR-CGT

Montreuil, le 25 janvier 2021